

DGAIC – Direction des affaires juridiques
Madame
Sandra Russbach Del Gottardo
Place du Château 1
1014 Lausanne

Pully, le 14 avril 2025

Procédure de consultation – Projet d’approbation et de mise en œuvre de la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d’enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l’humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 17 mars 2025 relatif à la mise en consultation, par le Département fédéral de justice et police (DFJP), du projet d’approbation et de mise en œuvre de la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d’enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l’humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux.

Après analyse des différents documents, l’Union des Communes Vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où ces éléments ainsi que les modifications législatives envisagées ne concernent pas directement les communes.

En vous remerciant d’avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Guillaume Fürst



Juriste